

Ordonnance no 2020-1447 du 25 novembre 2020 portant diverses mesures en matière de santé et de famille dans la fonction publique.

Cette ordonnance vise à créer ou modifier diverses dispositions en matière de protection sociale des agent·es publics.

- les commissions de réforme et les comités médicaux sont remplacés par un conseil médical (art 2)
- Fin dénomination médecin de prévention, remplacé par médecin du travail (art 3)
- Précisions sur les congés maladies (art 4-5-6)
- Précision sur les prestations dont bénéficie un fonctionnaire victime du SARS-CoV2 (art 8)
- Possibilité de travailler en temps partiel pour raison thérapeutique (art 9)
- Précisions sur les congés pour raison familiales (art 11)

lien légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042565176>

fichiers:



[Télécharger joe_20201126_0286_0047.pdf](#) (189.93 Ko)

Public: [Vos droits](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
